



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. JOSEPH TEBAH-KLAH,
AMBASSADEUR DE CÔTE D'IVOIRE PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Vendredi 4 novembre 2011

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Saint-Siège. Je vous exprime ma reconnaissance pour les salutations cordiales que vous venez de m'adresser au nom de Son Excellence le Docteur Alassane Dramane Ouattara, Président de la République. Je vous saurai gré de bien vouloir lui transmettre en retour les vœux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute charge au service de sa nation. Je prie d'ailleurs le Prince de la Paix pour qu'il le guide et le soutienne dans ses efforts pour progresser sur les voies d'une paix durable, afin que tous ceux qui habitent la terre ivoirienne puissent mener une vie calme et digne, sereine et heureuse. A travers vous, je voudrais assurer le peuple ivoirien tout entier de mon amitié.

Vous venez de rappeler, Monsieur l'Ambassadeur, la ferme volonté des responsables de votre pays de ne ménager aucun effort pour parvenir à une réconciliation nationale et à une cohésion sociale solide et vraie. À cet effet, je salue la création de la *Commission Dialogue-Vérité-Réconciliation*. Puisse-t-elle faire diligence dans ses activités, et travailler en toute impartialité ! C'est avec grande préoccupation, que j'ai suivi le déroulement dramatique de la crise postélectorale qu'a connue votre pays. Elle a porté atteinte à la cohésion sociale et conduit à des divisions toujours actuelles. Pour le bien de tous ses habitants, puisse la Côte d'Ivoire s'engager avec détermination sur le chemin de la concorde, de la promotion de la dignité humaine et retrouver l'unité nationale ! Le psaume 133 dit : « *Qu'il est bon et doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis* » (v. 1). C'est ce chemin de réconciliation qu'il faut entreprendre car l'Afrique et le monde vous regardent avec attention et confiance.

La grave crise que la Côte d'Ivoire vient de traverser, a donné lieu également à des violations graves des droits de l'homme, et à de nombreuses pertes en vies humaines. C'est pourquoi j'encourage votre pays à promouvoir toutes les initiatives qui conduisent à la paix et à la justice. Il ne faut pas avoir peur de faire la vérité sur les crimes et sur toutes les atteintes commises contre les droits des personnes. Le *vivre ensemble* ne sera possible et harmonieux qu'à travers la recherche de la vérité et de la justice. Et ce vivre ensemble passe par le respect des droits inaliénables de l'autre qui est, en fait, un autre moi-même, ainsi que par la reconnaissance et le respect du caractère sacré de toute vie humaine. Car toute vie vient de Dieu et elle est sacrée à cause de son origine divine. Ainsi, la perte d'une vie humaine, quelle qu'elle soit – petite ou grande, riche ou pauvre – est toujours un drame, surtout lorsque l'homme en est responsable.

Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais encourager les responsables de votre pays à s'engager avec résolution sur la voie d'une gouvernance transparente et équitable, et je salue le code de bonne conduite des membres du gouvernement, qui a été adopté dans la première quinzaine du mois d'août dernier. Pour réaliser le bien commun, il faut de la rigueur, de la justice et de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Il revient aux acteurs politiques de tout mettre en œuvre pour que les richesses du pays profitent équitablement à chaque citoyen.

Comme de nombreux pays africains, la Côte d'Ivoire connaît une diversité de religions et d'ethnies. C'est une grande richesse. Le vivre ensemble doit toujours être ardemment souhaité et encouragé. Comme je l'ai dit dans ma première Encyclique: «L'État ne peut imposer la religion, mais il doit en garantir la liberté, ainsi que la paix entre les fidèles des différentes religions. De son côté, l'Église comme expression sociale de la foi chrétienne a son indépendance et, en se fondant sur sa foi, elle vit sa forme communautaire, que l'État doit respecter. Les deux sphères sont distinctes, mais toujours en relation de réciprocité » (*Deus Caritas est*, 28). A cet effet, le bon fonctionnement des écoles et autres institutions à caractère éducatif est indispensable. Car, que serait l'avenir et le développement d'une nation sans des institutions éducatives fortes où l'on enseigne et promeut les valeurs morales, intellectuelles, humaines et spirituelles? Je suis certain que ce chantier éducatif est déjà l'une des priorités pour construire la Côte d'Ivoire de demain que je souhaite dynamique et prospère, pacifique et responsable.

L'Église, pour sa part, participe avec sa spécificité à l'effort de reconstruction. Elle ne désire pas se substituer à l'État, mais elle peut à travers ses nombreuses institutions dans les domaines éducatifs et sanitaires apporter réconfort et soin de l'âme, et cette aide est souvent plus nécessaire que le soutien matériel surtout lorsqu'il faut panser tant de blessures du corps et de l'âme. À travers vous, Excellence, je salue les Évêques et les fidèles de votre cher pays.

Votre Excellence vient d'inaugurer officiellement ses fonctions auprès du Saint-Siège. Elles coïncident d'ailleurs avec le quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre votre pays et le Saint-Siège. Je forme les souhaits les meilleurs pour l'heureux accomplissement de votre mission. Soyez sûr de toujours trouver auprès de mes

collaborateurs attention et compréhension cordiales. En invoquant l'intercession de la Vierge Marie, je prie le Seigneur de répandre de généreuses bénédictions sur vous-même, sur votre famille et sur vos collaborateurs, ainsi que sur les dirigeants et le peuple ivoiriens.